

# PROJET PEDAGOGIQUE

## VACANCES D'ETE



**Du 06 AU 31 JUILLET 2026**



## **SOMMAIRE :**

- 1/ Diagnostic
  
- 2/ Présentation de la structure
  
- 3/ Projet éducatif
  
- 4/ Thème et objectifs pédagogiques
  
- 5/ Méthodes pédagogiques
  
- 6/ Organisation de la vie quotidienne
  
- 7/ Organisation de l'équipe
  
- 8/ Sécurité et réglementation
  
- 9/ Relation famille
  
- 10/ Evaluation

L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans le cadre du règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs, qui est porté à la connaissance des familles et de l'équipe éducative.

Celui-ci définit les règles de fonctionnement, les droits et devoirs de chacun ainsi que les modalités de vie en collectivité.

Le projet pédagogique vient en complément de ce règlement en précisant les démarches éducatives mises en œuvre par l'équipe pour accompagner les enfants dans le respect de ces règles.

## 1/ Diagnostic

### Localisation et environnement



Allonne est une commune située dans la banlieue de Beauvais, jouxtant au sud-est la ville préfecture du département de l'Oise. Elle comprend deux hameaux : **Villers-sur-Thère** et **Bongenoult**.

La commune compte **1 767 habitants** et s'étend sur une superficie de **638 hectares** (soit **15,45 km<sup>2</sup>**).

Le maire fraîchement élu est **Madame Mistarz**.

Allonne est un village dynamique disposant de plusieurs infrastructures municipales, notamment :

- Une salle polyvalente ;
- Un stade de football ;
- Un gymnase comprenant différentes salles (salle de danse, dojo, etc.) ;
- Une bibliothèque

Mais aussi d'un parc de jeux pour les enfants dans le centre d'Allonne et un parc également à Villers-sur-Thère.

La commune accueille également une importante zone d'activités commerciales et industrielles, située en limite de la ville de Beauvais, contribuant au dynamisme économique local.

Par ailleurs, une petite zone commerciale de proximité est implantée au cœur du village, à environ **500 mètres du groupe scolaire**. Elle comprend notamment une boulangerie, un salon de coiffure, un tabac-presse ainsi que diverses enseignes.

Enfin, la commune d'Allonne bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun, avec la présence de lignes de bus, d'un accès au train et de navettes gratuites, facilitant les déplacements des habitants.

## **2 / Présentation de la structure**

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est situé dans l'enceinte de l'ancienne école, au 37 Grande Rue, 60000 Villers-sur-Thère. En période scolaire, ce même lieu accueille également la garderie communale.

Le bâtiment ne dispose pas de réfectoire. Les enfants prennent donc leurs repas dans les salles d'activités, qui sont aménagées afin de garantir des conditions adaptées et sécurisées pour les temps de déjeuner.

Les espaces sont organisés de manière à distinguer :

- Une salle dédiée aux enfants de maternelle ;
- Une salle réservée aux enfants de l'élémentaire.

L'équipe éducative a accès à l'ensemble des pièces situées au rez-de-chaussée. Les sanitaires (WC et lavabos) sont adaptés aux différentes tranches d'âge afin de répondre aux besoins des enfants et de favoriser leur autonomie.

À l'extérieur, les enfants peuvent profiter de la cour de récréation. Un hangar est également mis à disposition pour le stockage du matériel et des jeux extérieurs.

La structure est équipée d'une cuisine professionnelle, aménagée et fonctionnelle, permettant la préparation et l'organisation des repas dans de bonnes conditions d'hygiène.

Enfin, un bâtiment annexe situé à l'arrière du centre (type Algéco) est mis à disposition pour la réalisation d'activités spécifiques et pour la sieste des plus jeunes enfants.

### **a) Le matériel**

Différents types de matériel sont mis à disposition des enfants, en fonction de leur âge et des espaces dédiés, afin de répondre à leurs besoins de jeu, de repos et de créativité.

#### **Salle des maternels :**

La salle réservée aux enfants de maternelle est aménagée en plusieurs espaces.

Elle comprend :

- Une zone de tapis avec des livres, destinée aux temps calmes et aux moments de repos ;
- Des jeux de construction (Lego, jeux d'assemblage), des jeux de voitures et des jeux libres favorisant l'imagination ;
- Un coin cuisine avec dinette et poupées, permettant aux enfants de développer le jeu symbolique.

Des jeux de société et des puzzles peuvent également être proposés aux enfants, sur demande, lors des temps hors activité dirigée.

### **Salle des élémentaires :**

La salle destinée aux enfants de l'élémentaire est équipée de :

- Jeux de construction ;
- Jeux de réflexion ;
- Coloriages, pixel art, feutres ;
- Un baby-foot accessible en libre utilisation sous la surveillance des animateurs.

Ces jeux permettent de favoriser la coopération, la réflexion et les temps de loisirs encadrés.

Des jeux de société sont entreposés dans le bureau des animateurs et une fiche de prêt est mise en place afin de conserver les jeux complets et en bon état, mais aussi pour responsabiliser les enfants.

### **Espaces de rangement :**

Une pièce fermée est réservée aux agents communaux et aux animateurs. Elle permet le stockage du matériel, des supports pédagogiques et des modèles d'activités.

### **Matériel créatif :**

Dans chacune des salles, du matériel de loisirs créatifs est à disposition des enfants : feuilles, feutres, papiers, colle, etc., afin d'encourager l'expression artistique et la créativité.

### **Espaces extérieurs :**

Pour les activités en extérieur, différents équipements sont disponibles :

- Trotinettes, vélos ;
- Balles, cerceaux, raquettes.
- Molky, cordes à sauter, craies.

Les enfants ont également accès à un panier de basket et à un filet de badminton, utilisés lors d'activités ou de jeux encadrés par les animateurs.

## **b) Public accueilli**

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) d'Allonne accueille des enfants âgés de **2 ans et demi à 12 ans**.

L'accueil est inclusif : chaque enfant, y compris ceux en situation de handicap, bénéficie de conditions favorisant leur intégration et leur participation.

La majorité des enfants résident dans la commune et sont scolarisés dans l'école locale. L'équipe veille à adapter l'accueil aux besoins individuels de chaque enfant, qu'ils soient liés à la santé, aux apprentissages ou au rythme de vie.

## **c) Organisateur**

L'ACM est **géré par la Ligue de l'enseignement de l'Oise**.

Son fonctionnement est financé par :

- La mairie d'Allonne,
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- Les participations familiales

## **d) Fonctionnement**

L'ACM est ouvert :

- **Mercredis et vacances scolaires : de 7h30 à 18h30**
- Fermeture annuelle : **mois d'août et vacances de Noël**

L'organisation de la journée inclut :

- L'accueil des enfants,
- Des activités ludiques et pédagogiques adaptées à l'âge,
- Le temps de repas et le temps calme pour les plus jeunes,
- Des activités extérieures et sorties,
- La surveillance et l'encadrement par des animateurs qualifiés dans le respect des taux d'encadrement réglementaires

## **3/ Projet éducatif**

**Ce projet s'inscrit dans les valeurs portées par la commune et la ligue de l'enseignement qui œuvre pour une éducation populaire, laïque et accessible à tous. Il vise à favoriser l'accès à la culture, à la citoyenneté et au vivre ensemble.**

L'accueil de loisirs d'Allonne a pour objectif de favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des enfants.

Les actions sont orientées vers le développement des compétences sociales et civiques et l'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif.

Objectifs principaux :

- Favoriser le respect des individus et la cohésion de groupe
- Encourager la socialisation et la conquête de l'autonomie
- Permettre aux enfants de grandir dans un cadre sécurisé et structurant
- Découvrir et mettre en pratique les valeurs de solidarité, laïcité, citoyenneté, liberté et ouverture aux autres.

Moyens pédagogiques :

- Alternance d'activités dirigées et de jeux libres
- Projets collectifs favorisant la coopération
- Activités créatives, sportives et culturelles adaptées à chaque tranche d'âge
- Suivi individualisé des enfants pour répondre à leurs besoins spécifiques
- Communication régulière avec les familles pour partager les informations et les observations sur le déroulement des activités

#### **4/ Thème et objectifs pédagogiques**

**Le thème des vacances d'été 2026 est : « À la découverte de l'océan : du rivage aux profondeurs »**

Valeurs :

- **Respect** : respecter la nature, les océans, les animaux marins et les autres.
- **Coopération** : travailler ensemble, s'entraider et participer à des projets collectifs.
- **Responsabilité** : adopter des comportements éco-responsables et prendre soin de son environnement.
- **Créativité** : imaginer, créer et s'exprimer à travers différentes activités artistiques.

Objectifs pédagogiques :

### **Découvrir le monde marin**

- Connaître les animaux et végétaux marins.
- Comprendre les différents espaces de l'océan (plage, surface, récifs, grands fonds).

### **Sensibiliser à l'environnement**

- Comprendre l'impact de l'homme sur les océans.
- Adopter des gestes éco-responsables.

### **Développer la créativité**

- Utiliser différentes techniques artistiques.
- Créer collectivement un univers marin.

### **Favoriser la coopération**

- Réaliser des défis et projets en équipe.
- Participer à une grande aventure collective.

Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe, en valorisant les différences et en développant le respect, la coopération et la bienveillance.

Les objectifs pédagogiques seront évalués à partir d'observations quotidiennes de l'équipe d'animation, de temps d'échanges avec les enfants et de bilans d'activités.

**Défis donnés aux animateurs par la directrice : Défi créativité : réaliser une œuvre collective marine (fresque, sculpture, aquarium géant, mobile de poissons...).**

## 5/ Méthodes pédagogiques

- **Découvrir le monde marin** : observation, expérimentation, jeux de découverte, quiz, recherches, manipulation d'objets et supports visuels en créant par exemple une chasse au trésor des animaux marins, un jeu de connaissance sur l'océan ou la création d'un aquarium.
- **Sensibiliser à l'environnement** : échanges, débats, situations-problèmes, actions concrètes de protection de l'environnement, éco-gestes au quotidien en créant des affiches de sensibilisation, en fabriquant des objets marins de décoration à partir de matériaux de récupération ou faire un atelier de tri et de recyclage.
- **Développer la créativité** : création d'œuvres individuelles et collectives, expression artistique libre, valorisation des productions des enfants. Faire une fresque géante et participative de l'océan, fabriquer des poissons, méduses ou tortues en différentes techniques artistiques, spectacle ou danse sur le thème marin.
- **Favoriser la coopération** : jeux d'équipe, défis collectifs, entraide, prise de décisions en groupe, projets communs. Grand jeu les olympiades de l'océan, défis d'équipe hebdomadaire

### Fil rouge de l'été : « Les Gardiens des Océans »

Chaque groupe devient un équipage marin. Tout au long de l'été, les enfants doivent :

- Découvrir de nouvelles espèces ;
- Protéger l'océan des déchets ;
- Récolter des perles ou coquillages lors des défis ;
- Construire progressivement un grand univers marin collectif.

La finalité sera une **Grande Fête des Océans** avec exposition des créations, spectacle, parcours d'aventure et remise du diplôme de **Gardien des Océans**. Cela donne du sens à toutes les activités menées pendant l'été.

## 6/ Organisation de la vie quotidienne

L'accueil des enfants peut être effectué en plusieurs temps dans la journée pour ceux qui le souhaite (journée complète ou demi-journée).

- **07h30 – 9h30** : Accueil échelonné des enfants. Jusque 8h00, l'accueil s'effectue dans la salle des maternels, ensuite, à l'arrivée du deuxième animateur(trice), les élémentaires vont dans leur salle. Des activités ou jeux doivent être proposés. L'animateur(trice) profite de ce temps pour échanger avec les enfants et jouer avec eux.
- **9h30 – 9h45** : Rangement, passage aux toilettes et lavage des mains. Un adulte doit être présent lors du passage aux toilettes.
- **9h45 – 10h00** : Rappel des règles de vie rapide, présentation de la journée, du repas. Un chant ou une chorégraphie starter peut être proposés.
- **10h00 – 11h00** : Activité menée avec le rangement et nettoyage (tables, sol, outils...).
- **11h00 – 11h15** : Passage aux toilettes et lavage des mains. Un adulte doit être présent lors du passage aux toilettes.
- **11h15 – 11h50** : Activité physique menée et récréation en extérieur ou temps libre en intérieur (selon le temps et chaque jour doit être différent).
- **11h50 – 12h00** : Les chefs de table désignés mettent la table. Lavage des mains pour les autres.
- **12h00 – 13h00** : Repas pour tous dans les salles respectives.
- **13h00 – 13h45** : Temps calme (lecture, jeux de réflexion, coloriage, méditation). Un lutin ou un classeur doit être préparé par les animateurs(trices) en amont avec le nécessaire.
- **13h45 – 14h00** : Passage aux toilettes et lavage des mains. Un adulte doit être présent lors du passage aux toilettes.
- **14h00 – 15h00** : Activités menée avec le rangement et le nettoyage (tables, sol, outils...)
- **14h00 – 15h30** : Sieste pour les petites sections.
- **15h00 – 15h45** : Activité physique menée et récréation en extérieur ou temps libre en intérieur (selon le temps et chaque jour doit être différent).
- **15h45 – 16h00** : Passage aux toilettes et lavage des mains. Un adulte doit être présent lors du passage aux toilettes.
- **16h00 – 16h30** : Goûter pour tous dans les salles respectives avec bilan de la journée (bâton de parole, un bof et un top, code couleur...)
- **16h30 – 18h30** : Départ échelonné des enfants. Temps libre avec jeux mis à disposition.

**Attention : Une activité ne dure jamais une heure, prévoir des jeux de poche, de transition pour les temps informels. Hors temps de pause, l'animateur(trice) doit toujours être avec les enfants et proposer quelque chose.**

## **7/ Organisation de l'équipe**

- **TAUDE Priscilla**, directrice BAFD stagiaire, titulaire du BAFA et du PSC1 employée par la Ligue de l'enseignement 60.

- , animatrice vacataire employée par la ligue de l'enseignement 60 titulaire d'un BAFA.

- **DELIQUE Flavian**, animateur BAFA employé par la ligue de l'enseignement titulaire d'un BAFA

- **MOLLET Louis**, animateur en apprentissage, employé par la ligue de l'enseignement 60

- **TEMPIER Sarah**, stagiaire BAFA.

-**LARAQI Manelle**, stagiaire BAFA.

- **LEGOUGE Maëlysse**, dame de service les temps du midi pour la mise en chauffe des plats et le service des enfants pendant la pause méridienne.

- **FLAMANT Frédéric**, coordinateur/responsable service ACM, non présent sauf occasionnellement pour réunions ou fonctionnement de l'accueil.



## **5 / Le rôle de l'équipe d'animation**

L'animateur(trice) est un acteur central du projet pédagogique. Il/elle contribue à l'épanouissement des enfants en garantissant leur sécurité, en favorisant leur autonomie et en animant des activités ludiques et éducatives.

L'équipe d'animation accompagne les enfants tout au long de la journée dans un cadre sécurisé, bienveillant et adapté à leurs besoins.

Les animateurs veillent à :

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Favoriser l'autonomie et la participation de chacun
- Proposer des activités variées, adaptées à l'âge et aux capacités
- Encourager le respect, la coopération et le vivre ensemble
- Être à l'écoute des enfants et des familles

L'équipe est également présente lors des temps du quotidien (repas, temps calmes, jeux extérieurs) afin d'accompagner les enfants dans tous les moments de la journée.

L'équipe est présente à chaque moment de la journée (accueil, activités, repas, temps calmes, jeux extérieurs) afin d'accompagner les enfants dans leur quotidien et de veiller à leur bien-être.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre du projet pédagogique et du règlement intérieur de la structure

La version complète est celle transmise à l'équipe pour une affirmation claire de nos attentes

## **8/ Sécurité et réglementation**

- Les règles et consignes de sécurité, ainsi que les taux d'encadrement réglementaires, sont strictement respectés au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).
- Les dispositifs de sécurité (extincteurs, installations électriques et issues de secours) sont fonctionnels et font l'objet de vérifications régulières. Le plan d'évacuation et les consignes de sécurité sont en cours de validation par les autorités compétentes.
- Les activités proposées sont préparées et mises en œuvre dans le respect des règles de sécurité, en veillant à l'intégrité physique et morale de chaque enfant.
- La consommation et l'usage de substances telles que l'alcool, le tabac et les drogues sont strictement interdits dans les locaux de l'ACM et en présence des enfants.
- Les bâtiments accueillant les enfants répondent aux normes de sécurité en vigueur et sont adaptés aux différentes tranches d'âge.

Les enfants sont répartis en deux groupes distincts

- Les maternelles (moins de 6 ans)
- Les élémentaires (plus de 6 ans)

Taux d'encadrement :

Accueil de loisirs	1 animateur pour 8 enfants de -6 ans 1 animateur pour 12 enfants + de 6 ans
Piscine	1 animateur pour <del>des</del> 5 enfants de - 6 ans 1 animateur pour 8 enfants de + 6 ans
Sorties (vélos, activités spécifiques...)	2 animateurs minimum (1 au début, 1 à la fin) 1 animateur pour 8 enfants de - 6 ans 1 animateur pour 12 enfants + de 6 ans

**Chaque animateur est responsable de la sécurité de tous les enfants.**

### ) Hygiène

Les règles d'hygiène sont strictement appliquées au sein de la structure afin de garantir la santé et le bien-être des enfants accueillis.

- Les normes d'hygiène en vigueur dans les Accueils Collectifs de Mineurs sont scrupuleusement respectées.
- Le nettoyage des salles d'activités, des espaces de restauration et des sanitaires est effectué quotidiennement.
- Les enfants sont accompagnés et sensibilisés au lavage des mains, notamment :
  - Après chaque passage aux toilettes ;
  - Avant et après les repas ;
  - Après les activités salissantes ou extérieures.
- Les couvertures du dortoir sont individuelles ainsi que les coussins. Ils sont lavés régulièrement selon le protocole en vigueur : une fois par mois en période scolaire et chaque semaine pendant les vacances.

- Lors du service des aliments (fromage, gâteaux, goûters, pain), les animateurs respectent les règles d'hygiène alimentaire, notamment par le lavage rigoureux des mains et le port de gants à usage unique.
- Les surfaces utilisées pour la préparation et la prise des repas sont nettoyées et désinfectées après chaque utilisation.

## ) Santé

La santé des enfants est une priorité et fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe éducative.

- Une armoire à pharmacie est disponible au sein de la structure. Elle contient exclusivement des produits de premiers soins autorisés par la réglementation. Un registre de soins est tenu à jour et permet de consigner l'ensemble des soins prodigués aux enfants.
- Deux trousse de secours sont prévues pour les sorties et déplacements extérieurs, à raison d'une trousse par groupe.
- Aucun médicament n'est administré à un enfant sans ordonnance et autorisation parentale, conformément à la réglementation en vigueur.
- Dans le cadre des Protocoles d'Accueil Individualisé (P.A.I.), une armoire à pharmacie spécifique est dédiée au stockage :
  - Des ordonnances médicales ;
  - Des autorisations parentales ;
  - Des traitements médicaux, identifiés au nom de chaque enfant.
  - Les dossiers P.A.I. sont conservés et consultables au bureau de la direction et communiqués aux animateurs concernés.
- Une fiche sanitaire de liaison est demandée aux familles lors de chaque inscription et renouvelée chaque année civile. Elle permet de recueillir les informations nécessaires au suivi médical de l'enfant (allergies, traitements, contre-indications, personnes à prévenir). Ces fiches sont conservées au bureau de la direction.
- En cas de situation nécessitant un avis médical ou une intervention d'urgence, les services de secours sont immédiatement contactés et les familles sont informées dans les meilleurs délais

## **9 / Relation avec les familles**

La relation avec les familles constitue un élément essentiel du projet pédagogique. Les parents expriment souvent le besoin de maintenir un lien régulier avec leur enfant et d'être informés de son quotidien au sein de la structure.

Le projet pédagogique prend en compte cette attente à travers une organisation adaptée de l'accueil, de la communication et du suivi des informations.

Les familles sont accueillies au sein de la structure dans un climat de confiance, d'écoute et de respect. Les parents sont les bienvenus au centre et peuvent échanger avec l'équipe éducative lors des temps d'accueil et de départ, mais également par les différents moyens de communication mis en place (affichages, supports écrits, échanges téléphoniques, site internet de la structure, page Facebook, etc.).

La directrice et l'équipe d'animation veillent à instaurer une relation de confiance durable avec les familles, en garantissant la sécurité affective et physique des enfants. À ce titre, l'organisation de l'accueil est pensée pour être claire, rassurante et accessible à tous.

Des supports d'information (affichage des horaires, des activités, des règles de vie, des contacts utiles, ainsi que des publications régulières sur le site internet et la page Facebook) sont mis à disposition afin de faciliter la compréhension du fonctionnement de la structure et de valoriser les activités proposées.

La directrice assure une vigilance constante quant au respect de ces principes. Elle veille à la qualité de l'accueil, à la cohérence des pratiques éducatives ainsi qu'à la bonne circulation des informations entre l'équipe, les enfants et les familles.

## **10/ Evaluation**

L'évaluation permet de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et d'ajuster les pratiques éducatives. Elle s'appuie sur des critères précis et des indicateurs observables au quotidien par l'équipe d'animation.

### **- 1 - Découvrir le monde marin**

Critères d'évaluation :

- Les enfants ont acquis des connaissances sur le monde marin.

Indicateurs possibles :

- Les enfants sont capables de citer plusieurs animaux ou végétaux marins.
- Ils distinguent différents milieux marins (plage, récif, grands fonds...).
- Ils participent activement aux jeux et animations de découverte.

- **2 – Sensibiliser à l’environnement**

Critères d’évaluation :

- Les enfants adoptent des comportements respectueux de l'environnement.

Indicateurs possibles :

- Respect du matériel et des espaces.
- Participation aux actions de tri et de recyclage.
- Capacité à expliquer les conséquences de la pollution sur les océans.

-

- **3 – Développer la créativité**

Critères d’évaluation :

- Les enfants s’investissent dans les activités artistiques et expriment leur imagination.

Indicateurs possibles :

- Participation aux ateliers créatifs.
- Implication dans la réalisation de l'univers marin collectif.

- **4 – Favoriser la coopération**

Critères d’évaluation :

- Les enfants développent des attitudes favorisant le vivre-ensemble.

Indicateurs possibles :

- Participation aux activités collectives.
- Respect des règles de groupe.
- Entraide entre les enfants.

\*L'évaluation du projet pédagogique se fait tout au long de l'année. Elle permet à l'équipe de prendre du recul sur ses pratiques et d'ajuster si besoin afin de proposer un accueil de qualité aux enfants.

### Qui évalue ?

- La directrice, qui veille au bon déroulement du projet
- L'équipe d'animation, grâce à l'observation au quotidien
- Les enfants, à travers leurs réactions, leurs paroles et leur participation
- Les familles, lors des échanges et retours qu'elles peuvent faire

### Quand ?

- Au quotidien, pendant les temps de vie et les activités
- Lors des réunions d'équipe
- À la fin de chaque période (mercredis, vacances), avec des temps de bilan
- En fin d'année, avec un bilan global du projet pédagogique

### Quels outils ?

- Les observations faites par les animateurs au quotidien
- Les temps d'échange en équipe
- Les bilans écrits des différentes périodes
- Les retours des familles (échanges, questionnaires si besoin)
- Les productions et expressions des enfants

Un bilan final est réalisé en fin de période ou d'année afin de faire le point sur les objectifs du projet. Il peut être présenté lors d'une réunion avec la municipalité, afin de partager ce qui a été mis en place et de réfléchir aux améliorations possibles.

Le projet pédagogique fonctionne en complément du règlement intérieur, qui précise les règles de vie et le fonctionnement de la structure. Ensemble, ces documents permettent de proposer un cadre clair et rassurant pour les enfants et leurs familles.

L'Accueil Collectif de Mineurs d'Allonne a pour mission principale de **favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des enfants** dans un cadre **sécurisé, bienveillant et stimulant**.

Chaque élément de ce projet pédagogique – de l'organisation des espaces et du matériel à la planification des activités, en passant par l'hygiène, la sécurité, la santé et les relations avec les familles – vise à **garantir un accueil de qualité** adapté aux besoins et aux rythmes de chaque enfant.

L'équipe éducative, formée et engagée, agit en cohérence avec les valeurs de la structure : **respect, solidarité, laïcité, citoyenneté et ouverture aux autres**. Elle veille à l'implication des enfants, au suivi individualisé, et à la communication régulière avec les familles.

Enfin, ce projet pédagogique est un **outil vivant**, régulièrement évalué et ajusté pour répondre aux besoins évolutifs des enfants et garantir que chaque accueil soit **à la fois sûr, enrichissant et épanouissant**.